



Accueil de Loisirs
La Rochefoucauld
Porte du Périgord

ALSH

"L'ÎLOT LOISIRS"

3-12 ans



Sur le thème :
“Voyage dans le
temps ...”

Automne
2020



CONTACTS :

06.73.74.16.26 / alsh@rochefoucauld-perigord.fr



CHARENTE
LE DÉPARTEMENT



santé
famille
retraite
services

L'Accueil de Loisirs ?

Il a pour vocation de proposer des activités de loisirs diversifiées et adaptées à l'âge de vos enfants. A l'opposé d'une conception occupationnelle ou de consommation, nous mettons en place des animations répondant au mieux à leurs besoins. L'équipe d'animation de l'ALSH "L'îlot Loisirs" porté par la Communauté de Communes

La Rocheboué Porte du Périgord reçoit vos enfants à l'**école d'Agris** de 7h30 à 18h30 (accueil du matin de 7h30 à 9h00 et accueil du soir de 17h00 à 18h30).

Une journée ...

Midi

Repas des copains
Temps calme
Sieste

Matin

Accueil
Collation
Activités
Jeux libres



Après-midi

Activités
Goûter
Accueil du soir

INTERVENANTS !!!



Inscriptions à partir du 21 septembre 2020

- A l'antenne de la CdC La Rocheboué Porte du Périgord (1, av. de la Gare à La Rocheboué) : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
- Par courrier : CdC La Rocheboué Porte du Périgord, ALSH, BP 50014 16110 La Rocheboué.
- Par internet : www.rocheboué-perigord.fr (Rubrique « Vivre et habiter / Espace parents / Accueils de Loisirs / L'îlot Loisirs »).



Modalités d'inscription

Lors de l'inscription de votre enfant, un dossier est à compléter et des justificatifs sont à joindre au bulletin. Renseignez-vous auprès de la direction de l'Accueil de Loisirs ! Toute inscription sans dossier complet ne pourra être acceptée.

Ouverture des inscriptions le 21 septembre 2020 ! Capacité d'accueil limitée !

Les inscriptions sont prises en compte selon la date de réception du bulletin et sont traitées dans les meilleurs délais. "Rapprochez-vous de l'ALSH pour vérifier les inscriptions"

Si les effectifs maximum sont atteints, nous vous contactons automatiquement pour une inscription sur liste d'attente, alors "Envoyez votre bulletin ... sans attendre demain !"

Pour participer aux temps forts (sortie, spectacle, grand jeu, intervenant), une inscription supplémentaire à une autre journée dans la même semaine est obligatoire.



Tarifs - Aides

- Toute annulation devra être signalée 5 jours ouvrés avant la journée concernée. Passé ce délai, les jours indiqués sur le bulletin seront considérés comme dus et donc facturés.

- En cas de maladie, prévenir dans les plus brefs délais et au plus tard le jour de fréquentation. La journée sera alors décomptée mais le prix du repas (3,00€) restera à la charge de la famille. Dans le cas où la famille ne préviendrait pas le jour même de l'absence pour maladie, les jours indiqués sur le bulletin seront considérés comme dus et donc facturés.

- Au tarif énoncé pourra être déduite (justificatif à l'inscription), une aide complémentaire (CE, ...). A défaut, nous nous réservons le droit de ne pas les appliquer.

- Le paiement sera effectué dès réception de la facture : soit en ligne sur notre site internet, soit par chèque, espèces, chèques-vacances, ou chèque emploi service universel (CESU) uniquement auprès du Trésor Public de Montbron, soit par carte bancaire auprès des trésoreries de Montbron et La Rochefoucauld-en-Angoumois.

Quotient Familial	QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6
	0€ à 399€	400€ à 579€	580€ à 749€	750€ à 999€	1000€ à 1399€	> 1400€ ou inconnu
Tarif journée/enfant	20,52 €	20,52 €	20,52 €	20,52 €	20,52 €	20,52 €
Repas	3,00 €	3,00 €	3,00 €	3,00 €	3,00 €	3,00 €
Aide communautaire	12,70 €	11,45 €	9,20 €	5,20 €	4,20 €	3,20 €
Aide Caisse d'Allocation Familiales	4,32 €	4,32 €	4,32 €	4,32 €	4,32 €	4,32 €
Tarif pour les familles ressortissant CAF bénéficiant de l'aide communautaire	6,50 €	7,75 €	10,00 €	14,00 €	15,00 €	16,00 €
Tarif pour les familles ressortissant d'un autre régime bénéficiant de l'aide communautaire	10,82 €	12,07 €	14,32 €	18,32 €	19,32 €	20,32 €

Pour les familles ne bénéficiant pas de l'aide communautaire, le tarif sera de 19,20 € pour les ressortissants du régime général, et de 23,52 € pour les ressortissants des autres régimes.



Transport

Pour satisfaire le protocole sanitaire et limiter le brassage des groupes d'enfants, les circuits de ramassage ne sont pas maintenu pour les vacances d'Automne !

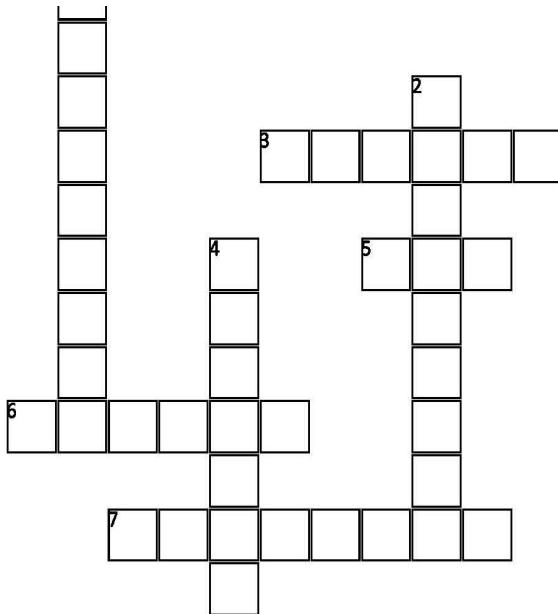
Les familles doivent se rendre directement sur le site d'accueil (école d'Agris).



En attendant les vacances ...



MOTS CROISÉS



Horizontal

- 3 Nom du personnage qui a découvert l'Amérique
- 5 On se réchauffe avec. Se fait en frappant des silhex.
- 6 Habitation des hommes préhistoriques
- 7 Le chevalier le tient dans la main pour se protéger

Vertical

- 1 Combattant avec une épée qui défend le roi
- 2 La période des chevaliers
- 4 Nom du savant qui inventa le vaccin contre la rage.



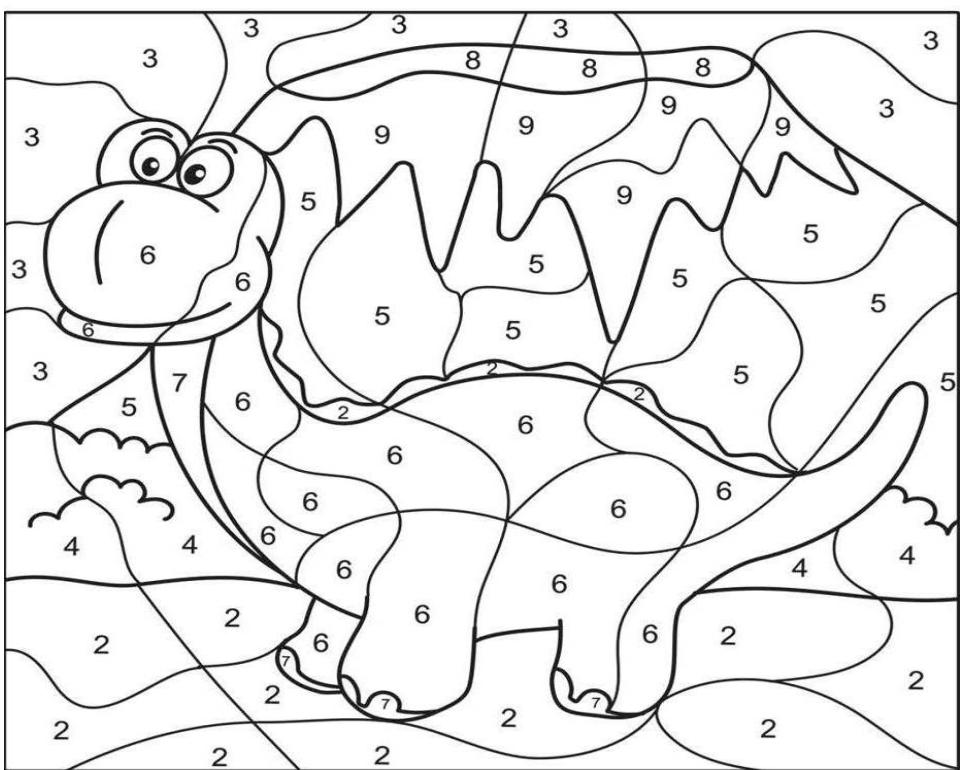


code couleurs :

2+2 =	
4+2 =	
7+1 =	
9-7 =	
2+3 =	
6-3 =	
2+5 =	
5+4 =	



COLORIAGE MAGIQUE



Les vacances d'Automne

L'idée d'aller revivre le passé ou de découvrir à l'avance le futur sera au programme des vacances d'Automne ! Tout voyageur s'en va puis arrive à destination ... mais laquelle ? L'équipe pédagogique proposera des animations qui permettront de traverser les époques de manière aléatoire : la préhistoire, le Moyens-Age, le Futur, l'Epoque Contemporaine et l'Antiquité. Des rencontres, des lieux, des cultures, des expériences à multiplier tout au long des vacances ...

TEMPS FORTS ...

INTERVENANT - POUR TOUS LES GROUPES
PASCALE LACOURARIE

MARDI 20 OCTOBRE À L'ALSH - AGRIS

ATELIERS SUR LA PREHISTOIRE



JEUDI 22 OCTOBRE À L'ALSH - AGRIS

ATELIERS SUR LE MOYEN AGE



GRAND JEU - POUR TOUS LES GROUPES

VENDREDI 30 OCTOBRE
ACCUEIL DÉLOCALISÉ AU GYMNASSE SAINT-SORNIN
“**VOYAGE DANS LE TEMPS**”

LE GRAND JEU ORGANISÉ PAR L'ÉQUIPE DE L'ALSH PARVIENDRA-T-IL À RAMENER TOUTS LES ENFANTS DANS LE PRÉSENT ?

Pas de transport. Les enfants devront être accompagnés à Saint-Sornin le matin (entre 7h30 et 9h00) et récupérés le soir (entre 17h00 et 18h30).



INFO : ALSH fermé les vacances de Noël



Bulletin d'inscription ALSH

Inscriptions à partir du 21/09/20.

Nombre de places limité, découper et retourner le bulletin le plus rapidement.

Madame/Monsieur (*NOM et prénom du responsable légal*) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : / / / / Mobile : / / / /

N° Allocataire CAF/MSA ou N° de sécurité sociale :

Quotient Familial :

Autre(s) aide(s) (préciser) :

Nom :	Prénom :	Né(e) le :	Age :

“Certifie avoir pris connaissance du **RÈGLEMENT INTÉRIEUR** et accepte les modalités d’inscription de l’ALSH”.

A....., le.....

Signature

Important :

- Pour que l'inscription soit prise en considération, le dossier de votre (vos) enfant(s) doit être complet. Renseignez-vous auprès de la direction de l'Accueil de Loisirs ou sur notre site internet.
- Pour que les différentes aides (Comité d'Entreprise, Conseil Départemental...) vous soient attribuées, les justificatifs doivent être donnés à l'inscription.
- Toute absence non communiquée dans un délai de 5 jours ouvrés sera facturée.



Cochez les jours de présence :

Semaines	Inscriptions				
	L	M	Me	J	V
Du 19 AU 23 OCTOBRE					
Du 26 AU 30 OCTOBRE					

Pour participer aux différents temps forts (sortie, spectacle, grand jeu, intervenant), une inscription supplémentaire à une autre journée dans la même semaine est obligatoire.

Un site unique :
AGRIS (école)



- Toute annulation devra être signalée 5 jours ouvrés avant la journée concernée. Passé ce délai, les jours indiqués sur le bulletin seront considérés comme dus et donc facturés.

- En cas de maladie, prévenir dans les plus brefs délais et au plus tard le jour de fréquentation. La journée sera alors décomptée mais le prix du repas (3,00€) restera à la charge de la famille. Dans le cas où la famille ne préviendrait pas le jour même de l'absence pour maladie, les jours indiqués sur le bulletin seront considérés comme dus et donc facturés.

